



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

SNUTER : Une rentrée "s'colère"...

P 3

L'écologie, un enjeu majeur pour "le jour d'après" P 4 et 5

Réforme des retraites : préparer l'offensive P 6

Le SNUEP contre le décrochage scolaire P 7

Le journal de la FSU13



**Ecoles, collèges, lycées...
Une rentrée offensive
pour les agent-es
territoriaux-iales**

**Agenda militant ?
Infos diverses ?**

**Visitez le site de la FSU 13
<https://fsu13.fsu.fr>**

EDITO

L'art de passer à côté de l'essentiel...

On ne surmonte pas une crise en concentrant les pouvoirs dans les mains de quelques-uns, politiques ou experts, mais au contraire en associant tous les acteurs, en écoutant chaque composante de la société, en affrontant les contradictions. On ne surmonte pas une crise par le mensonge et la contrainte qui minent la confiance dans les pouvoirs publics et obèrent leur action à moyen terme. On ne surmonte pas une crise en recherchant l'opportunité d'accélérer des décisions antérieures, au risque d'en aggraver les effets, tout particulièrement sur les populations les plus en difficulté.

C'est pourtant le choix politique du gouvernement, dont le plan de relance privilégie exclusivement l'offre et les allègements de charge pour les entreprises, au détriment des ménages et des moyens de l'action publique, sans aucune contrepartie sociale ou environnementale.

C'est également l'orientation du projet de Loi de finance qui favorise la santé, la justice, la police et l'armée mais saigne l'éducation. Depuis 3 ans pour 70 000 élèves de plus, ce sont 7 500 emplois qui ont été supprimés ! Et pour 2021, le gouvernement prévoit de créer 2 000 postes dans le premier degré, financés par... 2000 suppressions dans le second degré. Ou comment déshabiller les grand.e.s pour habiller les petit.e.s !

Pour ne pas passer à côté de l'essentiel, lors de cette rentrée scolaire, il aurait fallu recruter massivement des enseignant.e.s pour que les élèves surmontent leurs difficultés, des CPE, des surveillant.e.s, des infirmier.e.s et des psy-EN pour les accompagner, des agents territoriaux pour appliquer les protocoles de désinfection qui engendrent un surcroît de travail, des éducateurs pour ceux qui ont perdu le chemin de l'école. Il aurait fallu assurer la transparence, associer les acteurs, définir les objectifs en commun. Il aurait fallu restaurer la confiance, en suspendant les réformes délétères, en commençant par la Loi de Transformation de la Fonction publique. Il aurait fallu un plan d'urgence pour la jeunesse.

Mais non. Le gouvernement s'obstine dangereusement, laissant une société sans perspective se fracturer toujours plus. Face à lui, ne passons pas à côté de l'essentiel : le collectif, la solidarité, le bien commun. Restons mobilisés !



*Caroline Chevé
Secrétaire générale de la FSU 13*

Rentrée dans le 1^{er} degré : tout va bien Mme la Marquise !

Jamais une rentrée n'aura été aussi catastrophique ! Comme cela était prévisible, la crise sanitaire a fortement impacté une rentrée déjà hors-norme, particulièrement dans notre département. Alors que les mesures restrictives se multiplient au gré des annonces gouvernementales et des arrêtés préfectoraux, aucune mention n'est faite des établissements scolaires, comme si le virus s'arrêtait aux portes des écoles ! Si seulement !!!

La réalité est malheureusement toute autre. Depuis le 1^{er} septembre, les cas COVID se multiplient, parmi les élèves comme les personnels, provoquant des fermetures de classes ou d'écoles. Mais cela ternissait trop l'image d'une rentrée réussie affichée par le ministère. Qu'à cela ne tienne, il suffit d'alléger encore le protocole sanitaire, qui n'a plus de sanitaire que le nom, de ne plus considérer les élèves ou les enseignant-es comme cas contact et le tour est joué ! Pourtant des mesures avaient déjà été prises pour s'assurer que les parents n'aient pas à garder leurs enfants et qu'ils puissent aller travailler ; les personnels en situation de fragilité de santé ne bénéficient plus d'ASA et ont dû en grande majorité reprendre le travail en



présentiel uniquement « protégés » par un masque de type 2.

Mais ces mesures ont été insuffisantes pour cacher la poussière sous le tapis. La crise du remplacement se faisait déjà sentir dès la première semaine, des brigades mobilisés sur des écoles entières lorsque tous les collègues étaient placés en « quatorzaine ». Le manque de moyens devenait trop visible : la perte de 15 postes au concours, le manque d'une vingtaine de psy-EN, l'impossibilité d'ouvrir des classes lorsqu'une maternelle compte 35 élèves par classe...

Les enseignant-es sont déjà épuisés et le sentiment de défiance envers l'institution n'a jamais été aussi grand. Pourtant d'autres choix auraient été possibles, à commencer par un investissement massif dans le service public d'Education. Certains pays comme l'Italie ou l'Espagne ont fait ce choix. En France, la publication du projet de loi de finance 2021 annonce la suppression de 120 postes pour l'enseignement scolaire, tous degrés confondus...

Virginie Akliouat

Non au détricotage de l'Education prioritaire !

Maintes fois repoussé depuis deux ans, le chantier de la réforme de l'Education Prioritaire revient sur la table en cette rentrée. Alors que les moyens des établissements qui en relèvent ne cessent de baisser année après année, dans un contexte de hausse démographique, l'inquiétude est forte concernant le périmètre de la future carte qui entrerait en vigueur à la rentrée 2021.

Le rapport Azéma-Mathiot propose notamment que seule la carte des REP+ soit maintenue et gérée au niveau national. En revanche, les rapporteurs préconisent que la carte des REP soit à la charge des rectorats, ouvrant la voie à une réduction du champ de l'Education Prioritaire. Cette délégation, dans le cadre de budgets chaque année plus restreints, reviendra à délabelliser les REP à bas bruit en quelques années. De plus, le ministère refuse toujours d'établir un classement des lycées relevant de l'éducation prioritaire.

Pour la FSU, dans un contexte économique et social dégradé, il est pourtant impératif de construire une carte nationale prenant en compte la réalité des besoins. La FSU combattra un recentrage sur un nombre restreint d'établissements qui ne ferait qu'aggraver les inégalités scolaires déjà fortes. Elle pèsera pour la construction d'une carte élargie fondée sur des critères scolaires et sociaux partagés, intégrant les écoles, les collèges, mais aussi les lycées généraux, technologiques et professionnels.

Dans la lignée de la mobilisation des lycées ces dernières années, qui avait permis d'obtenir des postes supplémentaires et la création d'un label « Lycées accompagnés », ou du marathon des collèges REP+ marseillais en mars dernier contre les baisses brutales de leurs dotations horaires, la FSU sera avec nos professions au rendez-vous pour empêcher le détricotage annoncé de l'Education prioritaire !

Julien Marec



Second degré : une rentrée 2020 inédite et angoissante.

La fin de l'année scolaire 2019-2020 a été totalement bouleversée par l'épidémie de covid, le confinement puis une réouverture partielle des établissements dans le cadre d'un protocole sanitaire très strict.

La FSU a, dès le printemps dernier, interpellé le ministère à de nombreuses reprises sur la nécessité de doter les établissements de moyens exceptionnels permettant de parer aux difficultés de cette rentrée hors normes. Le ministère est resté sourd à toutes ces demandes. Le degré d'impréparation de cette rentrée atteint un niveau jamais égalé. Impréparation pédagogique d'abord : aucun aménagement, des élèves mis sous pression par la lourdeur des programmes et les évaluations pensées comme seul outil de remédiation. Les mesures sanitaire sont déconnectées de la réalité. Le protocole sanitaire publié en juillet et revu fin août est insuffisant par rapport au risque début septembre ! Certes, la FSU ne remet pas en cause l'importance de la réouverture des établissements scolaires car le confinement a renforcé les inégalités sociales, l'isolement et provoqué des situations dramatiques...



Mais les règles sanitaires mises en places sont faibles et repose quasi exclusivement sur le port du masque.

Pire encore, le Ministère poursuit ses réformes de même que les suppressions de postes et de moyens. Alors que la rentrée 2020 imposerait un changement de politique radicale, JM Blanquer poursuit le démantèlement du service public d'éducation. La rentrée a été traumatisante pour

nos élèves : confinement, déconfinement, reprise de l'épidémie. Alors qu'il est nécessaire de retrouver une forme d'apaisement, notre ministre renforce les évaluations et l'enseignement des fondamentaux.

JMB ignore l'aspect social de la crise !!

Les personnels se sentent méprisés, humiliés, les élèves et leur familles abandonnés par une institution qui ne tient aucun compte de la réalité du terrain. La FSU exige la mise en place d'un plan d'urgence pour la jeunesse. Il est plus que jamais indispensable de construire ensemble et d'imposer un autre projet pour l'école !

Marion Chopinet.

Une rentrée "s'colère" sous haute tension... en voie d'être désamorcée !

Depuis la rentrée scolaire, la FSU Territoriale du Conseil Régional PACA a déposé un préavis de grève d'un mois afin d'alerter l'administration de la situation inquiétante vécue dans les lycées de la Région SUD et particulièrement celle vécue par les Agents Régionaux des Lycées. Le scénario catastrophique que la FSU dénonce depuis de nombreux mois est malheureusement arrivé.

Les protocoles sanitaires en vigueur imposés pour l'entretien des établissements sont impossibles à réaliser à effectif constant voir réduit.

Cadence infernale ! Les agents régionaux des lycées, en dépit de leur conscience professionnelle, de leur engagement et de leur attachement au service public, ne peuvent pas assurer et garantir l'application des protocoles sanitaires sans moyens supplémentaires.



C'est pourquoi, la FSU a organisé de nombreux rassemblements sur le territoire régional aux côtés des agents, afin d'exprimer haut et fort leur ras-le-bol et leur désarroi. Rassemblements qui se sont amplifiés et ont été soutenus par la communauté éducative : professeurs, enseignants, personnels administratifs, associations de parents d'élèves... Une mobilisation sans précédent, initiée dans

l'intérêt du service public, des agents, et surtout des usagers : nos enfants ! A ce titre, la FSU CR PACA remercie l'ensemble des syndicats de la FSU 13.

Ce 25 septembre, après 2 semaines de mouvement, la FSU a enfin été reçue par le directeur de cabinet de la Région SUD. De nombreux sujets ont été abordés et la FSU du CR PACA a rappelé,

en plus du contexte sanitaire et de ses conséquences, sa forte volonté d'une démarche gagnant / gagnant comme elle le prône depuis des années. S'en est suivie une nouvelle entrevue en présence de la DRH au cours de laquelle des annonces ont été formulées ; la FSU attend de voir si elles seront suivies des faits.

Si le dialogue social semble avoir été réenclenché avec la collectivité, dans l'intérêt de tous, il n'en demeure pas moins

que la FSU restera vigilante quant aux engagements donnés. Des paroles aux actes ! La FSU sera toujours aux côtés des personnels et défendra sans relâche la qualité du service public.

Jean Viperai

Secrétaire général FSU Territoriale du Conseil Régional PACA

Ecoles de Marseille : le cri d'alarme du 17 septembre

Ce jour de mobilisation nationale a été l'occasion d'une action syndicale d'ampleur au sein des écoles de Marseille. En effet, 250 sur les 477 ont été fermées par le DASEN qui a constaté la présence insuffisante d'agents territoriaux et/ou de professeurs des écoles pour assurer le bon fonctionnement en toute sécurité. L'information, communiquée la veille, ne portait que sur une estimation de 124 fermetures.

L'ampleur de ce mouvement, pouvant être surprenante, n'a pourtant rien d'étonnant compte tenu des difficultés croissantes rencontrées par les Adjoints techniques (ex A.E.), les ATSEM, les Responsables de restaurant, les Professeurs des écoles... Les conditions de travail sont de moins en moins supportables dans les écoles. Les tâches quotidiennes sont perturbées par l'application de lourds protocoles et de consignes, parfois contradictoires, qui contribuent à renforcer un sentiment de culpabilité « d'avoir mal fait ». Cela d'autant plus que les effectifs sont constants et que le non remplacement des départs (retraite, mobilité, ...) ou des absents en arrêt de travail, reste en

vigueur malgré les alertes répétées de nos élu·e·s en CHSCT et de certain·e·s directeurs·trices.

Il est donc aisé de comprendre le malaise et parfois même le « mal être » des personnels des écoles. Comment ne pas entendre cet appel, lancé par des agents



territoriaux ou de l'éducation nationale : « Il y a danger pour la sécurité des enfants et de nos collègues », tel est le sens à donner à cette mobilisation.

Pour y répondre et face aux difficultés accumulées depuis des années, la Ville de Marseille annonce le recrutement progressif de 166 agents jusqu'à la fin

novembre, mais cela ne permettra pas d'atteindre l'effectif nécessaire. Par ailleurs cette situation, néfaste au bon fonctionnement du Service Public, contraint à des recours aux entreprises privées, pour réaliser des tâches ponctuelles telles la mise en propreté des parties communes.

La ligne de LA FSU TERRITORIALE reste claire : priorité à la transparence et l'équité pour la défense des agents. Il est rassurant de constater que la municipalité actuelle partage ces valeurs. Le nouveau dialogue social devra permettre de définir, en commun, les plans d'actions de gestion de la crise sanitaire et de bâtir les perspectives d'amélioration des conditions de travail, de la formation et de l'évolution de leurs carrières.

LA FSU TERRITORIALE
Section Ville-de-Marseille

Yannis Darieux
Secrétaire général

Joëlle Librati
Secrétaire générale adjointe

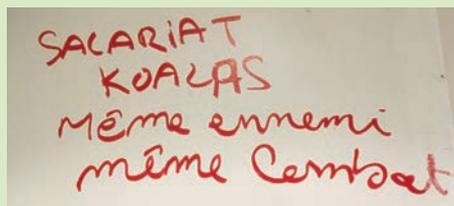
Plan de sortie de crise : quelle place pour le climat ?

Plan de relance du gouvernement : Injuste, inefficace et anti écologique !

Comment qualifier autrement le plan de relance de 100 milliards du gouvernement ? Il n'est jamais que l'accélération de la politique conduite depuis trois ans, et au-delà, depuis des années : baisse des charges des entreprises, affaiblissement du droit du travail, le tout sans contrepartie sociale ni environnementale. La baisse des charges privera les pouvoirs publics, notamment les collectivités territoriales et/ou la sécurité sociale, de recettes publiques indispensables pour assurer les services publics, la protection sociale et la bifurcation écologique.

Des centaines de milliers de nouveaux emplois, non délocalisables, sont pourtant nécessaires dans la transition écologique et les services non marchands. C'est bien

dans ces secteurs qu'il faut agir en priorité, en assurant aux salarié-e-s menacé-e-s par la crise actuelle un maintien de leurs revenus et un droit à emploi. Or sur 100



milliards d'euros, seuls une dizaine viseraient directement et potentiellement ces besoins (dans la santé et la rénovation thermique des logements) et « la transition agricole » n'est dotée que de 1,3 milliard d'euros, environ 4 % de l'effort budgétaire.

A l'opposé, dans le Plan de sortie de crise que nous avons publié avec nos partenaires de « Plus Jamais Ça », nous portons le projet d'un plan de réorientation et de relocalisation solidaire de l'agriculture, de l'industrie et des services, pour les rendre plus justes socialement, en mesure de satisfaire les besoins essentiels des populations, de répondre à la crise écologique.

Dans tous les secteurs, en commençant par l'éducation qui prépare les citoyens et la société de demain, il nous faut mettre en débat des alternatives articulant étroitement les urgences sociales et environnementales.

Caroline Chevé

Emploi et climat : "1 million d'emplois pour le climat" ?

L'accord de Paris, signé en décembre 2015 et entré en vigueur en novembre 2016, l'affirme dans son préambule : la lutte contre le réchauffement climatique doit tenir compte « des impératifs d'une transition juste pour la population active et de la création d'emplois décents et de qualité conformément aux priorités de développement définies au niveau national ». La réflexion sur le travail et l'emploi est en effet cruciale pour accélérer la lutte contre les changements climatiques, permettre une transition juste et créatrice d'activités qui donneront du sens au travail nécessaire pour l'accomplir.

En 2020 et suite à la crise sanitaire, entre les partisans d'une reprise économique à l'identique et ceux qui caressent l'espoir d'un changement durable, les aspirations diffèrent grandement. L'urgence pour le gouvernement est de s'emparer de cette possibilité, à travers le financement du plan de relance pour former à des métiers nouveaux et développer les emplois de demain. Les pouvoirs publics peuvent mobiliser le service public de l'emploi avec un plan ambitieux. Les actions en faveur de la lutte contre les changements climatiques sont trop souvent perçues comme contradictoires avec les objectifs de créa-

tion d'emplois et de justice sociale. Or, en France, de nombreuses études récentes ont montré l'effet positif pour l'emploi que l'on peut attendre de la mise en œuvre de politiques de transition écologique. Elles montrent que certains secteurs d'activités profitent largement de leurs dynamiques tandis que d'autres vont perdre des



emplois. Reconvertir ceux en perte de vitesse, permettre aux salarié-e-s de se former et orienter les efforts de formation initiale et continue vers les secteurs porteurs est donc un enjeu central de la transition écologique.

Nous appelons donc dès maintenant à des investissements publics et des politiques orientant les secteurs privés et la formation vers la création d'un million d'emplois additionnels dans des secteurs que nous

considérons cruciaux : énergies renouvelables, rénovation des bâtiments, autoréhabilitation accompagnée, identification et accompagnement des ménages en précarité énergétique, agro-écologie, infrastructures de transport durable, recyclage, réparation et réutilisation, accompagnement des PME/TPE et des collectivités dans l'application des politiques de la transition écologique, éducation aux enjeux de la transition écologique, adaptation aux effets du réchauffement climatique, etc... De tels investissements, possibles et finançables, permettront d'accélérer la transition écologique, de l'inscrire dans les territoires, de développer des filières du futur et de créer de nouvelles activités.

Au-delà des emplois directement liés à la transition écologique, il est nécessaire de répondre aux besoins d'activités de services en lien avec la qualité de vie individuelle et collective qui sous-tendent la transition écologique et qui sont génératrices d'emploi. Continuons à nous mobiliser, nous sommes tous concernés.

Eric Almagro

...ie de crise : ...our l'écologie ?

Du champ à l'assiette, la remise en cause bouleverse l'enseignement agricole !

Le nouveau regard que porte la société sur l'assiette que consomme chaque jour le citoyen oblige l'enseignement agricole public à intégrer dans ses pratiques toutes les dimensions du respect de l'environnement. Les pratiques et les enseignements sont imprégnés quelque soit le niveau de cette problématique globale tant au niveau scolaire qu'en apprentissage.

De nouvelles méthodes de production enseignées comme l'agroforesterie ou la permaculture qui s'opposent au modèle industriel séduisent les producteurs et les consommateurs grâce à leur faible impact phytosanitaire. Beaucoup de conversions ont lieu et posent la question des méthodes d'exploitation type 'terra fecundis' (interim agricole) qui frisent l'esclavagisme. De plus, une nouvelle agriculture apparaît, l'agriculture urbaine qui initie, implique, forme, rapproche les acteurs, et reconquiert les espaces d'une ville dont elle a été exclue par une urbanisation menée à marche forcée.



naturels, terrestres comme marins prend une place centrale dans la formation. L'observation et le rôle de la biodiversité dans la nature et le rôle qu'elle peut jouer dans un jardin, potager ou ornemental, permet aux jeunes de comprendre et d'utiliser toutes ces interactions complexes.

Le chemin qui va du champ à l'assiette comprend ces notions difficiles qui trouvent leur place dans les référentiels de nos jeunes. S'assurer qu'ils les maîtrisent c'est assurer notre santé. De bonnes conditions et une bonne orientation sont vitales pour atteindre ces objectifs. Les internats et les options facultatives y contribuent grandement et donnent une identité aux promotions.

Laurent Mauriat
Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public

Mais le "paysan" fonde le paysage et doit aussi par son action maîtriser la gestion des terrains qu'il cultive comme de ceux qui l'entourent. La formation des jeunes à la protection des espaces



La restauration scolaire et les enjeux du développement durable

La restauration scolaire en France représente 1 milliard de repas par an, de la maternelle au lycée. Plus de 7 millions d'élèves sont concernés.

Des réflexions sur la restauration collective et les enjeux du développement durable, engagées depuis plusieurs années, ont abouti à la promulgation d'une loi, dite EGALIM, qui a pour but de limiter au maximum les effets néfastes d'une mauvaise alimentation, diminuer l'empreinte écologique et réduire le gaspillage alimentaire.

Nous avons rencontré et interrogé Nadine Rouvière, gestionnaire du lycée Mandela sur ce sujet.

FSU 13 : Cette loi permet-elle de modifier les comportements des acteurs de la restauration scolaire ?



Nadine Rouvière : le cadre réglementaire est encourageant puisqu'il fixe des objectifs précis et réalistes : suppression totale du plastique à l'horizon 2025 (vasselle jetable, emballages...),

50% de produits de qualité durable dont 20% de bio, réduction de la quantité de déchets et valorisation des déchets biodégradables

FSU 13 : Les collectivités accompagnent-elles les établissements dans cette démarche ?

Nadine Rouvière : Chaque collectivité adopte ses propres mesures plus ou moins incitatives : signature de chartes déclenchant le versement de subventions pour permettre l'acquisition de produits locaux ou bio, mise en place de collectes des déchets biodégradables ou dotation d'équipements tels que des déshydratateurs alimentaires.

FSU 13 : Tous les établissements scolaires ont-ils entamé une réflexion sur le sujet et modifié leurs habitudes ?

Nadine Rouvière : Tous ne sont pas encore au même niveau. Cette démarche repose sur la volonté des collectivités mais également sur celle des acteurs de la restauration collective, d'appliquer immédiatement

les prescriptions de la loi, sans attendre l'échéance de 2025. Les différentes collectivités doivent accompagner ces acteurs afin d'améliorer la prise de conscience que ces enjeux environnementaux sont capitaux. Elles doivent également donner les moyens financiers afin d'absorber les éventuels surcoûts générés par la mise en application de ces nouvelles règles.

Propos recueillis par Florence Marly



Loi de transformation de la Fonction Publique : un recul majeur !

La loi de transformation de la fonction publique est un recul majeur, passé un temps inaperçu. Comme toutes les régressions, elle fut votée par l'Assemblée au cœur de la trêve estivale, le 7 août 2019, avant que l'attention de tous ne se porte sur la réforme des retraites puis la pandémie.

Mais les collègues qui ont participé au mouvement ont bien perçu la dégradation des droits qu'elle implique : en supprimant les commissions paritaires, elle prive chacun de nous des outils de compréhension, d'objectivation et d'anticipation de la mutation. Les représentants des personnels mis sur la touche, l'opacité est devenue la norme et l'administration est dans l'incapacité de justifier ses décisions auprès des principaux intéressés. En l'absence de tout repère collectif, les contestations et recours aboutissent péniblement.

Une gestion opaque des personnels devient rapidement une gestion autoritaire, et nous devons collectivement défendre nos droits de salariés, nos droits de fonctionnaires. Car la loi de transformation de la fonction publique promeut une conception libérale et managériale de la fonction publique, faisant primer la rentabilité financière et l'individualisation sur la cohésion sociale.

Ce faisant, elle s'inscrit dans une logique d'abandon de l'approche républicaine de la fonction publique, au service de l'intérêt général, pour se référer principalement aux approches mercantiles et privées : la fonction publique n'est plus l'outil de la république sociale de 1946 mais un opérateur parmi d'autres proposant aux individus une réponse à un besoin, réponse qui pourrait être soumise à la concurrence du privé et, à terme, rémunérée à l'acte a pos-

teriori et non plus par l'impôt a priori.

La loi de transformation de la fonction publique cumule casse des droits collectifs et individualisation, dans une relation de soumission au supérieur hiérarchique, en ouvrant la voix aux rémunérations au mérite et en promouvant le recours au contrat de travail individuel en lieu et place du statut.

Laurent Tramoni



Réforme des retraites : préparer la riposte

À l'été 2020, le confinement a obligé le gouvernement d'Emmanuel Macron à mettre en sommeil la réforme des retraites qu'il souhaitait accélérer après usage du tant décrié 49.3 et adoption en première lecture à l'Assemblée Nationale du projet de loi organique et du projet de loi ordinaire.

Nous pourrions considérer que ce sont les circonstances qui ont mis ce coup d'arrêt, mais ne nous leurrions pas, ce recul n'a été possible que grâce aux mobilisations inédites de l'ensemble du monde du travail au cours de l'hiver 2019-2020.

Une pandémie ne suffit pourtant pas à arrêter le bulldozer libéral ; certes, la question des tests, des masques et autres fermetures des bars occupe le devant de la scène médiatique, mais en coulisses, ce qui se trame c'est toujours la réforme des retraites voulue par les libéraux pour imposer un système par points dont on a bien compris la catastrophe sociale qu'il engendrerait pour nombre de travailleurs et tout particulièrement les fonctionnaires.

Certains ont pu penser récemment que la nouvelle réforme ne serait « que » paramétrique, avec un recul de l'âge légal, une augmentation du nombre de trimestres requis, dans la logique des dernières



réformes. Hélas, c'est bien une réforme systémique qui s'annonce, dont on imagine les effets encore plus délétères dans une période de crise économique.

Face à cette menace, il est de la responsabilité de la FSU de préparer la riposte. Dans cet objectif, il est proposé à tous les

militants de nos différents syndicats nationaux de participer à un collectif de travail pour mener la réflexion, analyser les projets, porter des propositions alternatives, informer les collègues. Il s'agit sans doute aussi d'imaginer de nouvelles modalités de mobilisation, répondant aux attentes de nos collègues et s'adaptant au contexte sanitaire. **Une première réunion de ce collectif est prévue au local du SNES, 12 place de Gaule à Marseille, le lundi 9 novembre à 16h30, soyons nombreux !**

Mesdames et Messieurs les Ministres, celles et ceux qui ont œuvré pour l'intérêt général pendant de longues années doivent bénéficier d'une retraite digne, véritable salaire continué, dès 60 ans. Les besoins ne manquent pas : c'est aux jeunes qu'il faut donner du travail, des emplois pérennes et des perspectives de carrières !

Annie Sandamiani



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

FSU 13
Le bulletin de la Fédération Syndicale Unitaire
des Bouches-du-Rhône
23, boulevard Charles Nédélec, 13003 Marseille
Bulletin trimestriel N°240 octobre 2020
N° CPPAP 0922 S 07454
N° ISSN 1771.0383
Dépôt légal : 17 février 2011
Tiré sur rotative offset à l'imprimerie CCI,
9 Avenue Paul Héroult 13015 Marseille
Dirctrice de publication : Florence Marly
Rédactrice en chef : Caroline Chevê
Maquette : Christophe Doré

La lutte contre le décrochage de la jeunesse populaire est un enjeu syndical !

Pendant toute la durée du confinement, le décrochage scolaire a obstinément été estimé par J.M. Blanquer « entre 4 et 8% », puis comme quasi nul en juin. Tous les observateurs lucides savent que ces chiffres sont largement sous évalués. Dans les Lycées Professionnels, le décrochage a été supérieur à 50%. Ce déni irresponsable a eu de graves conséquences dans la gestion de la situation. Il a interdit toute réflexion sérieuse sur les raisons de cette rupture massive du lien scolaire de la jeunesse populaire. Il a empêché toute mutualisation méthodique des rares expériences réussies et toute mobilisation coordonnée de l'institution scolaire. Il a conduit les équipes pédagogiques dans un profond désarroi mêlé parfois de culpabilité.

Mais le choix du déni est aussi un choix politique. En effet, reconnaître la gravité de la situation dans les LP aurait obligé le Ministre à mobiliser des moyens plus sérieux que les gadgets pour la plupart inopérants inventés par ses services de Com'. Et surtout, cela aurait été l'aveu d'un bilan catastrophique des réformes de la Voie Professionnelle menées depuis 18 ans. Pour le décrochage comme pour toutes les autres formes d'inégalités, le

confinement a été le révélateur brutal d'une réalité profonde : la perte des repères et la démotivation scolaire des



jeunes sont aussi le résultat de la baisse continue des moyens pédagogiques dans les LP, du brouillage du sens des qualifications professionnelles, et de la promotion

des chimères de l'apprentissage. La crise n'est pas passée, l'épidémie se poursuit et la rentrée a été aussi mal préparée que les épisodes précédents.

Le SNUEP-FSU, syndicat des professeurs des lycées professionnels, sera vigilant sur ce qui sera ou ne sera pas mis en place. Mais nous serons aussi mobilisés, en utilisant les outils disponibles, pour accompagner tous ces jeunes qui non seulement ont été déscolarisés, mais également démoralisés socialement, démotivés dans leurs projets et exclus des liens sociaux qui se tissent à l'école. Et si les bons outils ne sont pas mis à notre disposition, nous saurons peut-être les inventer !

Comment renouer la confiance avec la jeunesse des LP après 6 mois d'éloignement ? Comment lutter efficacement contre le décrochage et pour la motivation scolaire et professionnelle ? Le SNUEP-FSU d'Aix-Marseille propose à tou-te-s les collègues de l'académie de se mobiliser sur ces questions fondamentales !

*Nicolas Voisin
co-secrétaire académique
du SNUEP-FSU Aix Marseille*

Un collectif de lutte contre le décrochage scolaire

Dès le début du confinement, des enseignants en poste dans plusieurs Lycées Professionnels de l'Académie d'Aix-Marseille et membres de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire se sont mis en réseau pour échanger sur leur situation.

Ils ont rapidement pris conscience de l'ampleur de la rupture du lien scolaire avec un nombre grandissant de jeunes - surtout issus des quartiers populaires - fréquentant les LP, et de l'incapacité (le désintérêt ?) de l'institution scolaire pour faire face efficacement à ce phénomène.

Ce collectif rassemble des syndiqué-e-s, proches de la FSU ou d'autres syndicats, et des non-syndiqué-e-s.

Contact : collectifdecrochagesud@gmail.com



Le décrochage est un enjeu professionnel et syndical !

Stage FSU

**Jeudi 19 novembre 2020
Lycée Artaud Marseille**

9h/17h

A l'initiative du SNUEP, ce stage est co-organisé par le SNUEP, le SNES et le SNEP. Il s'adresse à tous les collègues du second degré intéressés par les questions de décrochage, les causes, les réponses institutionnelles et professionnelles, et les moyens qui seraient nécessaires pour vraiment l'empêcher.

Les stages de formation syndicale sont un droit. Il faut et il suffit de déposer une demande d'autorisation d'absence un mois à l'avance auprès de votre chef d'établissement.



20²⁰₂₁

ASSURANCE SCOLAIRE

DE LA MATERNELLE AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

Vos élèves méritent le spécialiste de l'Assurance Scolaire.

PROTÉGER CHAQUE ENFANT, NOTRE RAISON D'ÊTRE.
La MAE, c'est bien plus qu'une Assurance Scolaire. Créée en 1932 par des enseignants, la MAE met toute son expertise au service des enfants, des parents et des équipes pédagogiques.

L'ASSURANCE SCOLAIRE MAE EST UN GAGE DE TRANQUILLITÉ.

Attestation immédiate

mae.fr

Recommandée par la



MAE • 02 32 83 60 13

Marseille • Le Méditerranée - 8 Square Cantini - CS 60008 - 13291 MARSEILLE CEDEX 06

Aix-en-Provence • 50 Cours Sextius - 13100 AIX EN PROVENCE

AP PI ENS 08/20 • Mutuelle MAE, mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité (SIREN N°510 778 442) Mutuelle Assurance de l'Éducation, Société d'Assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances (SIREN N°781 109 145) • 62 rue Louis Bouilhet - CS 91833 - 76044 ROUEN CEDEX • Crédits photo : Oriset by Shutterstock et Getty Images



MON PREMIER ASSUREUR

DES VALEURS PARTAGÉES

Créé et géré par des enseignants, le CME répond depuis un demi-siècle aux besoins de tous les personnels du monde de l'éducation.

Fondé sur des valeurs de confiance réciproque et de proximité, le Crédit Mutuel Enseignant a développé une offre de bancassurance sur mesure. Il place depuis toujours la qualité du service et la satisfaction du client au cœur de ses préoccupations.

**83 ADRESSES POUR RESTER PROCHE
OU QUE VOUS SOYEZ**



www.cme.creditmutuel.fr

Crédit Mutuel
Enseignant



QUAND LA BANQUE DES ENSEIGNANTS LES ASSURE, ÇA CHANGE TOUT.

CREDIT MUTUEL ENSEIGNANT AIX-MARSEILLE

1, Boulevard Sakakini - 13004 MARSEILLE

Tel : 0 820 025 649 - Courriel : 07901@creditmtuel.fr

6, Cours des Minimes - 13100 AIX-en-PROVENCE

Tel : 0 820 300 185 - Courriel : 0790101@creditmutuel.fr

Crédit Mutuel
Enseignant

Ref.: 90.02.06 - Janvier 2016 - Crédit photo: PlainPicture/FancyImages.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 34 rue du Wacken, 67913 Strasbourg Cedex 9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés B 588 505 354, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP), 61 rue Taibout, 75436 Paris Cedex 09, intermédiaire en opérations d'assurances sous le N° Orias 07 003 758 consultable sous www.orias.fr proposant des contrats d'assurance de ACM IARD SA et ACM VIE SA, régies par le code des assurances.